

Priorité Main-d'œuvre

Énoncé de la priorité régionale : Main-d'œuvre

- Soutenir les initiatives visant l'accueil, l'intégration et la rétention des personnes dans les milieux de travail;
- Agir en faveur du retour en région des personnes qui l'ont quittée;
- Mettre en place des stratégies et des environnements favorisant l'attraction, l'accueil, la rétention, l'intégration et l'établissement durable des nouveaux arrivants;
- Soutenir des initiatives favorisant les bonnes pratiques en ressources humaines dans les entreprises régionales;
- Promouvoir une image positive de la région;
- Soutenir des initiatives concertées de recrutement de main-d'œuvre à l'international.

Éléments de contexte associés à cette priorité :

- En 20 ans, le marché du travail régional est passé d'une situation de rareté d'emploi à une situation de rareté de main-d'œuvre. Le taux de chômage chez les 15-64 ans est passé d'environ 15 % à 6 % entre 1998 et 2018. Cette évolution s'explique d'une part grâce à l'amélioration du marché du travail mais de façon notable par le vieillissement de la population;
- La région est davantage touchée que l'ensemble du Québec par le vieillissement de la population, et ce, en raison de nombreux départs à la fin des années 1990 et au début des années 2000, particulièrement chez les jeunes. En effet, entre 1996 et 2016, 27 000 personnes ont quitté la région, dont 19 000 jeunes âgés de 20 à 29 ans. La population des 15 à 64 ans a diminué de 10 %, alors que le volume d'emplois a augmenté de 15 %;
- Pour pallier aux difficultés de recrutement, il est possible de favoriser davantage l'apport de groupes sous-représentés sur le marché du travail (jeunes, femmes, travailleurs expérimentés de 55 ans et plus, personnes immigrantes, personnes handicapées, autochtones et judiciarisées). Si les 15-64 ans de la région avaient le même taux d'activité que la moyenne québécoise, il y aurait environ 5 000 personnes actives de plus au SLSJ;
- Dans le contexte actuel, les entreprises doivent impérativement mettre en place de bonnes pratiques en gestion des ressources humaines (recrutement, fidélisation, développement des compétences, gestion de la diversité, etc.);
- Soutenir la persévérance scolaire afin de favoriser la diplomation contribue au développement de la main-d'œuvre. Le risque de l'abandon des études est accru dans le contexte de rareté de main-d'œuvre. À moyen et long terme, le manque de qualifications de la main-d'œuvre serait encore plus dommageable pour l'économie régionale.
- Bien que le potentiel de l'immigration comme solution à la rareté de main-d'œuvre soit limité au Saguenay-Lac-Saint-Jean, l'immigration est une partie de la solution. Des stratégies sur plusieurs fronts sont nécessaires.

Actions à privilégier à plus court terme :

Aucune action privilégiée n'est formulée à ce stade.

Priorité Transports

Énoncé de la priorité régionale : Transports

- Assurer la pérennité des chemins multiusages;
- Maximiser le potentiel ferroviaire;
- Optimiser les installations portuaires;
- Compléter l'autoroute Alma–La Baie;
- Développer le potentiel aéroportuaire;
- Assurer une meilleure connexion entre la région et le territoire du Plan Nord.

Éléments de contexte associés à cette priorité :

- Grâce à son offre de transport, le Saguenay–Lac-Saint-Jean constitue le point de convergence entre la Stratégie maritime et les projets de développement situés sur le territoire du Plan Nord. Une offre logistique globale de transport démarque la région par rapport au reste du Québec. En innovant, nous deviendrons plus performants et pourrons nous démarquer à l'échelle mondiale;
- L'offre de transport est un critère décisionnel majeur pour la concrétisation de tout grand projet industriel;
- Considérant que le territoire ancestral des Pekuakamiulnuatsh (Nitassinan) couvre la majeure partie du territoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean et que ces derniers ont des droits ancestraux, il est primordial de les impliquer dans tous projets liés aux transports;
- La région est bien pourvue en matière d'infrastructures : elle dispose de 102 000 kilomètres de chemins multiusages permettant l'accès au territoire dont 2 500 kilomètres de chemins multiusages identifiés comme stratégiques permettant le transport hors norme; d'un réseau ferroviaire de près de 800 kilomètres donnant accès au continent américain; d'un port en eau profonde accessible à l'année; des infrastructures aériennes de transport des personnes et des marchandises qui permettent à la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean de devenir une plaque tournante du transport aérien vers le nord;
- Bien que la présence de ces modes de transport soit un actif important pour la région, ceux-ci prennent toute leur valeur lorsqu'ils sont interconnectés;
- La réserve de biodiversité projetée Albanel-Témiscamie-Otish ainsi que les zones de protection du caribou forestier présentement en élaboration sont en voie d'enclaver définitivement le nord de la région;
- Il est présentement complexe et fastidieux pour un promoteur de répondre à ses besoins de transport dans la région;
- Le transport intelligent est une voie d'avenir à explorer.

Actions à privilégier à plus court terme :

Les actions à privilégier s'inspireront des recommandations issues du groupe de travail du Sommet économique régional et le comité régional de sélection en prendra compte dans le soutien aux projets.

Priorité Assurer le développement des communautés

Énoncé de la priorité régionale : Assurer le développement des communautés

- Soutenir les municipalités dans leurs efforts de diversification des revenus;
- Soutenir la lutte à la pauvreté, l'inclusion sociale et la participation citoyenne;
- Soutenir les initiatives de développement et de maintien d'environnements favorables à la qualité de vie des citoyens;
- Soutenir l'économie sociale et solidaire;
- Soutenir le développement culturel;
- Soutenir les efforts de prévention de l'abandon scolaire;
- Soutenir et adapter les mesures et services à la réalité culturelle des Premières Nations dans l'offre de service liée au développement social.

Éléments de contexte associés à cette priorité :

- Les municipalités font face à davantage de responsabilités et doivent offrir de plus en plus de services aux citoyens. Les municipalités souhaitent diversifier leurs revenus afin de faire face à leurs nouvelles responsabilités;
- L'insécurité alimentaire continue de progresser et touche autant les personnes seules que les familles monoparentales ou celles dont les deux parents travaillent. On dénote également une faible participation des jeunes et des femmes dans les instances démocratiques, dans les lieux décisionnels et en regard des activités initiées par les acteurs du développement économique;
- L'importance d'agir sur les environnements favorables aux saines habitudes de vie, à la qualité de vie et à la santé permettra au milieu de vie des communautés d'avoir un impact sur la santé de leur population. L'amélioration de l'accès à des aliments frais, minimalement transformés et locaux, tout en ayant une préoccupation particulière pour les clientèles vulnérables, permettra d'agir de façon durable sur la qualité de vie de la population;
- L'économie sociale contribue au développement des communautés et repose sur plusieurs principes, dont la primauté des personnes et du travail sur le capital, la prise en charge et la responsabilité individuelle et collective, l'aspect démocratique du processus de décision et, enfin, la finalité des services envers les membres ou la collectivité;
- La formation est un facteur clé du développement des communautés. L'obtention d'un diplôme est une exigence pour favoriser l'insertion socioprofessionnelle. La région a posé des actions pour contrer l'abandon scolaire en soutenant les initiatives du CRÉPAS, qui est un organisme de concertation en matière de persévérance scolaire;

Actions à privilégier à plus court terme :

Les actions prioritaires s'inspireront des orientations des planifications des territoires et de la communauté de Mashteuiatsh en regard du développement des communautés et le comité régional de sélection en prendra compte dans le soutien aux projets.

Priorité Numérique

Énoncé de la priorité régionale : Numérique

- Favoriser l'appropriation du numérique et des nouvelles technologies par les entreprises;
- Stimuler l'essor de l'industrie du cinéma court et de la créativité numérique;
- Compléter la couverture numérique du territoire habité du Saguenay–Lac-Saint-Jean et des principales voies de communication.

Éléments de contexte associés à cette priorité :

- Le numérique constitue le plus important catalyseur d'innovation et d'entrepreneuriat. S'assurer que les entreprises régionales ainsi que les travailleurs autonomes effectuent avec succès la transformation numérique est un enjeu de développement économique essentiel;
- Les infrastructures de télécommunication haute vitesse sont aussi stratégiques et cruciales pour le maintien de la compétitivité des entreprises que le sont les infrastructures routières, aéroportuaires ou ferroviaires. L'accès à un réseau Internet haut débit mobile (cellulaire), en plus d'un accès à un réseau fixe haut débit, offre aux entreprises la possibilité de demeurer constamment connectées sur l'ensemble du territoire ;
- Se doter d'un plan d'action stratégique régional du numérique favoriserait grandement cette transformation numérique, et ce, par la mise en place d'une Table du numérique;
- Il est important de promouvoir l'investissement en TI, car l'intensité d'innovation et les performances des entreprises sont directement liées à l'utilisation des TI;
- Les équipements numériques sont dispendieux et deviennent vite obsolètes. Favoriser le partage d'équipement et de ressources par la mise en place d'un parc d'équipements partagés constitue une solution efficiente;
- Les services et produits offerts dans le numérique au sein de la région sont méconnus. Effectuer une cartographie de ce que l'on retrouve ici et en faire la promotion permettra d'éviter que les entreprises régionales se tournent vers des services offerts hors de la région;
- Favoriser le développement des secteurs du numérique existants et structurants, de même que celui des secteurs actuellement en pleine émergence, est nécessaire.

Actions à privilégier à plus court terme :

Les actions à privilégier s'inspireront des recommandations issues du groupe de travail du Sommet économique régional et le comité régional de sélection en prendra compte dans le soutien aux projets.

Priorité Agriculture et agroalimentaire

Énoncé de la priorité régionale : Agriculture et agroalimentaire

- Diversifier les productions et la transformation pour établir de nouveaux marchés et créneaux;
- Soutenir l'innovation, la recherche et le développement;
- Soutenir les efforts de commercialisation des produits de la région.

Éléments de contexte associés à cette priorité :

- La valorisation de notre agriculture nordique par des produits distincts, ayant accès à différents marchés diversifiés, consolidera les différentes filières agricoles régionales;
- Le positionnement géographique et les conditions climatiques plus rigoureuses que dans le sud du Québec ont constitué des facteurs favorables à l'émergence d'une agriculture distinctive;
- La région bénéficie ainsi de facteurs agroclimatiques favorisant la culture ou la cueillette sauvage de plantes présentant des propriétés répondant à plusieurs tendances de marchés, en plus de réduire l'incidence des ravageurs favorisant des pratiques responsables telles qu'une moins grande utilisation de pesticides;
- D'importantes superficies en grandes cultures d'avoine et de canola positionnent la région au premier rang québécois pour ces productions;
- La plupart des produits issus des activités de transformation sont destinés à la distribution régionale, alors que l'exportation n'est que très peu développée;
- La région accuse un retard par rapport aux autres régions du Québec en matière de transformation agroalimentaire;
- L'enjeu de la relève en production agricole est entier. À cela, il faut ajouter pour toute l'industrie agroalimentaire régionale un défi de recrutement de main-d'œuvre pour les prochaines années;
- L'innovation, la recherche et le développement constituent également un préalable essentiel à la diversification. Le développement et le transfert de connaissances et de technologies, le développement des compétences de la main-d'œuvre et des entreprises et l'attraction et le maintien en région d'une relève entrepreneuriale et d'une main-d'œuvre qualifiée permettront d'avoir des entreprises innovantes et compétentes.

Actions à privilégier à plus court terme :

Les actions à privilégier s'inspireront des recommandations issues du groupe de travail du Sommet économique régional et le comité régional de sélection en prendra compte dans le soutien aux projets.

Priorité Premières Nations

Énoncé de la priorité régionale : Premières Nations

- S'assurer que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, l'entité administrative et politique des Pekuakamiulnuatsh, soit un intervenant prioritaire dans tous les projets d'exploitation et de mise en valeur des ressources naturelles au Saguenay–Lac-Saint-Jean;
- Renforcer la culture de partenariat entre les Premières Nations et les acteurs socioéconomiques de la région.

Éléments de contexte associés à cette priorité :

- Le renforcement et le maintien des relations harmonieuses avec les communautés autochtones présentes sur le territoire favorise la mise en place de partenariats d'affaires bénéfiques pour tous et toutes;
- En vertu des lois en vigueur, les projets d'exploitation et de mise en valeur des ressources naturelles sur le territoire ancestral ilnu (Nitassinan) des Pekuakamiulnuatsh doivent faire l'objet d'ententes de répercussions et d'avantages entre la communauté et les promoteurs;
- La communauté innue de Mashteuiatsh, dont le territoire de réserve est situé à 6 km de Roberval, contribue de façon importante à l'activité économique et au marché du travail de la région, particulièrement dans les villes et les municipalités limitrophes;
- La communauté de Mashteuiatsh a établi un partenariat important avec les MRC du Domaine-du-Roy et de Maria-Chapdelaine. Les trois partenaires ont fondé la Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean dans l'objectif d'assurer une prise en charge locale du développement économique régional en valorisant le potentiel énergétique du territoire;
- Les Pekuakamiulnuatsh sont une partie prenante du développement régional et des partenaires dans de nombreux projets, dont l'énergie communautaire, le tourisme, la valorisation de la fourrure et la mise en valeur du territoire;
- Les Pekuakamiulnuatsh sont désireux d'assurer un développement socioéconomique positif en recherchant la meilleure implication possible de leur communauté dans les projets de développement;
- Les Innus préconisent la mise en place d'un cadre intérimaire pour la conclusion d'ententes de répercussions et d'avantages visant à faciliter l'essor des projets d'exploitation et de mise en valeur des ressources naturelles sur le territoire ancestral ilnu (Nitassinan);
- Le réseautage et le développement de partenariats (autochtones et allochtones) auront un impact positif sur l'activité économique de l'ensemble du milieu régional.

Actions à privilégier à plus court terme :

Les actions à privilégier s'inspireront des recommandations issues du groupe de travail du Sommet économique régional et le comité régional de sélection en prendra compte dans le soutien aux projets.

Priorité Aluminium

Énoncé de la priorité régionale : Aluminium

- Assurer la pérennité et le développement des projets majeurs;
- Mettre en place les conditions favorables aux projets de 2^e et 3^e transformation de l'aluminium et à la croissance des équipementiers;
- Soutenir les activités de recherche et de développement.

Éléments de contexte associés à cette priorité :

- L'aluminium de notre région peut être qualifié de « vert » et cela constitue un trait distinctif important et de plus en plus recherché;
- La capacité d'innovation des entreprises de la région est également importante dans un contexte de compétitivité mondiale;
- Les secteurs d'intérêt suivants sont priorisés par la Société de la Vallée de l'aluminium :
 - Véhicules légers,
 - Camions lourds,
 - Véhicules ferroviaires légers,
 - Revêtement de bâtiment,
 - Ponts et accessoires routiers,
 - Éclairage urbain,
 - Conducteurs électriques.
- La création de nouvelles entreprises de transformation est en enjeu important, car l'augmentation de celles-ci permet de créer une masse critique plus importante et augmente l'attrait de la région pour de potentiels investisseurs.

Actions à privilégier à plus court terme :

Les actions à privilégier s'inspireront des recommandations issues du groupe de travail du Sommet économique régional et le comité régional de sélection en prendra compte dans le soutien aux projets.

Priorité Mines et métaux

Énoncé de la priorité régionale : Mines et métaux

- Accompagner les promoteurs miniers dans les étapes d'élaboration de leur projet;
- Positionner la région en tant que fournisseur de produits et services;
- Valoriser ou transformer les produits miniers dans la région;
- Considérer les enjeux des Pekuakamiulnuatsh;
- Acquérir des connaissances.

Éléments de contexte associés à cette priorité :

- La région du Saguenay–Lac-Saint-Jean se distingue des autres régions minières du Québec par son potentiel pour les minéraux industriels et les métaux de haute technologie et d'une économie verte.
- Il est nécessaire de compléter les connaissances géoscientifiques du territoire pour être en mesure d'attirer les entreprises d'exploration qui sont responsables des découvertes minérales;
- Il importe d'accompagner les promoteurs de projets miniers en vue de la réalisation de leur projet et de faire en sorte que la région devienne une terre d'accueil pour des projets miniers et le développement de la filière.
- Les promoteurs miniers se doivent de convenir d'une entente de répercussions et avantages avec les Premières Nations concernées par leur projet. Les démarches en ce sens se doivent d'être entamées le plus en amont possible du projet;
- Il importe également de favoriser la participation de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh à la valorisation de l'exploration du potentiel minier de la région;
- Stimuler l'intérêt des sociétés d'exploration en leur fournissant une meilleure connaissance des mesures d'aide financière et fiscales à l'exploration et en soutenant leurs activités d'exploration pour les minéraux industriels et les terres rares;
- La présence d'un organisme dédié, légalement constitué, et imputable de véhiculer la vision de développement permettrait la création d'un poste de démarcheur et pourrait ainsi réaliser des activités de diffusion et de promotion de l'activité minière régionale;
- Consolider le réseau des équipementiers et fournisseurs de services de la région, établir des partenariats entre les entreprises et relever le défi de la main-d'œuvre sont des objectifs visés;
- Le secteur des minéraux industriels et des métaux stratégiques représente une niche spécifique pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et il est opportun de développer des activités de recherche et d'innovation.

Actions à privilégier à plus court terme :

Les actions à privilégier s'inspireront des recommandations issues du groupe de travail du Sommet économique régional et le comité régional de sélection en prendra compte dans le soutien aux projets.

Priorité Fourrure nordique

Énoncé de la priorité régionale : Fourrure nordique

- Relancer l'industrie de la fourrure nordique.

Éléments de contexte associés à cette priorité :

- La filière de la fourrure nordique entend positionner l'industrie québécoise de la fourrure comme leader mondial par une offre de produits innovants et écoresponsables, tant du côté des créations basées sur les traditions ancestrales autochtones que de celui des productions industrielles;
- L'implication des différents acteurs œuvrant dans le domaine de la fourrure constitue un préalable à la réussite de la filière, dont les différentes communautés des Premières Nations;
- La recherche et développement constitue un moyen d'assurer un approvisionnement stable en fourrure en permettant, par la valorisation accrue et complète de l'animal, aux trappeurs de retirer un juste prix pour chaque animal récolté. Elle permet également d'améliorer la compétitivité de l'industrie québécoise de la fourrure et de stimuler l'innovation afin d'augmenter la productivité tout en s'assurant du respect des considérations éthiques et environnementales;
- La mise en place d'une image de marque et d'un label d'origine permettra de mettre en valeur le caractère unique et distinctif de la filière sur la fourrure nordique et de développer des outils de marketing;
- Le développement de nouveaux marchés est un moteur incontournable pour la progression de la grappe industrielle en fourrure, la création de nouvelles entreprises et l'expansion de celles existantes;
- La conception d'une collection ancestrale autochtone permettra à la filière de promouvoir des produits innovants se distinguant sur la scène internationale;
- La relance de l'industrie québécoise de la fourrure nécessite des investissements conséquents. Il s'agit d'une démarche graduelle sur un horizon de 5 ans.

Actions à privilégier à plus court terme :

Les actions à privilégier s'inspireront des recommandations issues du groupe de travail du Sommet économique régional et le comité régional de sélection en prendra compte dans le soutien aux projets.

Priorité Entrepreneuriat

Énoncé de la priorité régionale : Entrepreneuriat

- Promouvoir la culture entrepreneuriale;
- Favoriser la relève entrepreneuriale et le transfert d'entreprise;
- Diffuser des outils élaborés pour soutenir la diversification et la croissance des PME.

Éléments de contexte associés à cette priorité :

- Le soutien financier des PME constitue un enjeu majeur de développement économique des milieux;
- Le développement des compétences financières des entrepreneurs faciliterait leur accès au financement;
- Le manque d'accompagnement est le frein principal au développement des affaires. Le manque de liquidités et d'expertise constituent d'autres freins importants.

Actions à privilégier à plus court terme :

Les actions à privilégier s'inspireront des recommandations issues du groupe de travail du Sommet économique régional et le comité régional de sélection en prendra compte dans le soutien aux projets

Priorité Forêt

Énoncé de la priorité régionale : Forêt

- Maintenir et augmenter la possibilité forestière;
- Soutenir les initiatives de 2^e et 3^e transformation;
- Favoriser la disponibilité et la formation de la main-d'œuvre;
- Optimiser les mesures de protection;
- Soutenir la recherche.

Éléments de contexte associés à cette priorité :

- L'aménagement forestier durable et l'utilisation du bois constituent l'un des moyens les plus efficaces pour lutter contre les changements climatiques. En effet, le CO² atmosphérique capté par la forêt durant la croissance des arbres sera séquestré de façon permanente une fois ceux-ci récoltés et transformés en produit durable;
- Pekuakamiulnuatsh Takuhikan constitue un acteur incontournable de la gestion des forêts du Saguenay–Lac-Saint-Jean tant à titre de détenteur d'un permis de récolte pour l'approvisionnement d'une usine de transformation que pour l'harmonisation des activités d'aménagement forestier avec les activités traditionnelles des Pekuakamiulnuatsh;
- Une mobilisation forte et structurée ainsi que la mise en place de relations de partenariats entre les différents acteurs du secteur constitue une première étape pour émerger de la crise. Les acteurs doivent prendre conscience de leur isolement et agir afin de mieux structurer la filière;
- L'industrie régionale forestière doit se convertir vers des produits d'avenir et la valorisation des sous-produits forestiers;
- Promouvoir la qualité du régime forestier québécois et les bienfaits de la récolte forestière et du matériau bois contre les changements climatiques permettra de diminuer la méconnaissance du public nuisant actuellement à l'accès aux marchés des produits issus de la région.
- Les élus régionaux désirent être partie prenante des stratégies concernant le rétablissement du caribou forestier.

Actions à privilégier à plus court terme :

Les actions à privilégier s'inspireront des recommandations issues du groupe de travail du Sommet économique régional et le comité régional de sélection en prendra compte dans le soutien aux projets.

Priorité Tourisme

Énoncé de la priorité régionale : Tourisme

- Consolider, structurer et organiser l'offre touristique régionale;
- Réaliser la promotion concertée auprès de la clientèle extrarégionale;
- Maintenir et améliorer les infrastructures récréotouristiques.

Éléments de contexte associés à cette priorité :

- Les acteurs doivent miser sur leurs forces pour concrétiser la vision de l'industrie touristique : Être un acteur économique mobilisé, cohérent et performant où le client y vit une expérience mémorable, et ce, sur l'ensemble de la région;
- L'industrie touristique régionale est en croissance et génère des retombées économiques importantes;
- En plus de posséder une offre touristique diversifiée et intéressante, Mashteuiatsh est la seule communauté autochtone du Saguenay–Lac-Saint-Jean, ce qui en fait un produit d'appel à développer;
- Un développement structurant de l'industrie implique une cohérence et une cohésion des interventions sur le territoire;
- Le développement de la main-d'œuvre est un enjeu collectif influençant notre capacité à saisir les occasions de croissance de l'industrie et l'allongement de la saison touristique;
- La population locale joue un rôle clé dans l'expérience touristique et la qualité de l'accueil. L'accueil touristique est l'affaire de tous. Chaque citoyen devrait être conscient de son apport économique et des retombées générées lorsqu'il oriente convenablement un touriste;
- Le marché de la motoneige et des multiples activités hivernales, telles que le traîneau à chiens, la raquette, le fat bike, la pêche blanche, le ski alpin et de haute route, est en plein développement. Nos avantages comparatifs pourraient nous positionner comme un chef de file à l'échelle mondiale.

Actions à privilégier à plus court terme :

Les actions à privilégier s'inspireront des recommandations issues du groupe de travail du Sommet économique régional et le comité régional de sélection en prendra compte dans le soutien aux projets.

Document de présentation des priorités régionales

Saguenay–Lac-Saint-Jean